

Quoi, comment et réglementation



Chaque année, des milliers d'accidents surviennent lors de travaux de réparation, de maintenance de machines ou d'équipements industriels. La plupart d'entre eux sont causés par des sources d'énergie qui ne sont pas neutralisées. Cependant, en Europe, diverses réglementations existent, stipulant que l'équipement doit être coupé de toute source d'énergie et bloqué lors des travaux de réparation ou de maintenance.



Définition

La consignation (Condamnation/Identification) est une procédure de sécurité planifiée qui interrompt lors de manipulation de machine la source d'énergie. Cette procédure protège les personnes de tout risque lié au fonctionnement de ces équipements ou aux contacts électriques.

Utilisations du système de consignation

- Maintenance, nettoyage ou réparation sécurisées
- Prévention contre les blessures
- Prévention contre les dommages
- Prévention contre les erreurs
- Mise en évidence de la condamnation

Négliger les règles de consignation, c'est négliger son entourage

Réglementation

La directive CEE 89/655 prévoit une réglementation minimale sur la sécurité et la protection des travailleurs lors des interventions sur les équipements industriels. Quelques exemples: l'article 19 impose à l'employeur de faire en sorte que "la sécurité et la protection des travailleurs soient garanties" ou de prendre les mesures nécessaires "afin de réduire les risques au maximum". Dans l'annexe de cette directive, la rubrique 3.14 stipule que "chaque intervention sur un équipement industriel doit être accompagnée de dispositifs clairement identifiables garantissant que l'équipement est coupé de toute source d'énergie". Les opérations de maintenance doivent pouvoir s'effectuer lorsque l'équipement de travail est arrêté. Pour effectuer la maintenance les travailleurs doivent pouvoir accéder à l'emplacement et y être en sécurité. Cette législation de la CEE est inscrite dans le droit international depuis le 31 décembre 1992.

La norme OSHA (Etats-Unis)

Selon la norme OSHA 1910.147 relative au contrôle des énergies dangereuses (condamnation/identification), les entreprises sont tenues de recourir à des procédures adéquates de verrouillage et d'étiquetage des systèmes d'isolement de l'énergie. Ils doivent également débrancher les machines ou les équipements afin d'éliminer tout risque d'accidents



Quoi, comment et réglementation



DVD Condamnation/Identification

Soyez conforme aux normes! Une formation "sécurité" complète, auprès de toutes vos équipes vous permettra de réduire les accidents de travail mais aussi les coûts qui y sont associés.

Consignation: les 9 étapes indispensables

Ce DVD est un outil idéal pour tout responsable de sécurité. Celui-ci explique de manière simple et efficace les procédures de condamnation et d'identification étape par étape.

- Qu'est ce que la condamnation de sécurité, et dans quels cas l'utiliser?
- 6 étapes pour contrôler les substances dangereuses
- 3 étapes pour rétablir l'énergie en toute sécurité

Durée: 14 minutes

Réf.

805854

Condamner pour sécuriser

Apprenez à éviter les situations dangereuses. Ce DVD met en scène six situations dangereuses vécues suite à des erreurs de verrouillage et analyse comment elles auraient pu être évitées. Ce DVD convient parfaitement aux employés débutants et expérimentés

Durée: 19 minutes

Réf.

805855

Mise en place d'un programme de consignation



Développement d'un programme écrit

Celui-ci comprend les procédures d'identification et d'inscription liées au contrôle des sources d'énergie dangereuses. Il concerne également la préparation de l'arrêt et de l'isolement de l'équipement, l'application d'un système de consignation, la libération d'énergie emmagasinée et la vérification de l'isolement de la source d'énergie sur chaque élément de l'équipement.



Formation des employés

Les employés autorisés et concernés doivent recevoir une formation relative aux procédures de contrôle de l'énergie.



Exécution du programme

En complément des procédures écrites et de la formation des employés, Brady propose un large éventail de cadenas, plaquettes, panneaux et dispositifs de condamnation pour vous aider à mettre en oeuvre les procédures de condamnation.

Procédure de condamnation

Pour exécuter correctement une procédure de condamnation, il est important de suivre les étapes suivantes:

Étape 1: Préparation

Préparez l'arrêt de la source d'énergie. Identifiez le type d'énergie utilisé (électrique, mécanique, etc.) et ses dangers potentiels. Repérez les dispositifs d'isolement et préparez la condamnation de la source d'énergie.

Étape 2: Notification

Avertissez les opérateurs et les superviseurs concernés par la condamnation des machines, et informez-les des travaux qui vont être effectués.

Étape 3: Arrêt

Désactivez l'équipement ou la machine.

Étape 4: Condamnation

A l'aide du dispositif de condamnation Brady, verrouillez toutes les sources d'énergie afin de mettre la machine ou l'équipement hors tension. Posez un cadenas pour condamner l'interrupteur ou la vanne pendant les travaux. Prévenez tout risque d'utilisation accidentelle, en plaçant des étiquettes d'avertissement Brady.

Étape 5: Test

Pour vous assurer d'une totale isolation, testez toutes les commandes des machines et les circuits électriques

Étape 6: Réparation ou modification

Exécutez la maintenance et/ou le dépannage.

Étape 7: Rétablissement du fonctionnement

Une fois les travaux effectués, et après avoir retiré tous les dispositifs de condamnation, veillez à tester les équipements. Avant de les remettre sous tension, prévenez tous les employés.

